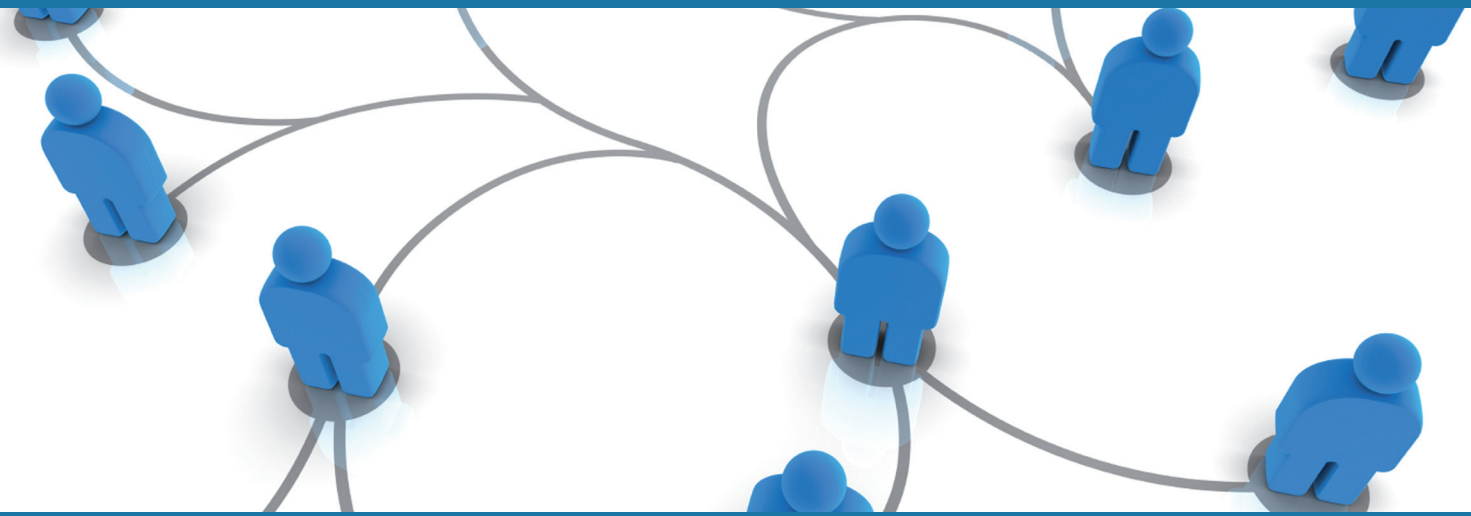


## L'Association des Professionnels de la Société de l'Information



### QUOI?

Une association patronale sans but lucratif créée en 2000, avec pour but la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres, l'extension et le perfectionnement des institutions des professions de la société de l'information, le tout tant isolément que dans un cadre fédéré.

### QUI?

Peut devenir membre effectif de l'association tout professionnel actif légalement établi sur le territoire du Grand-duché de Luxembourg, ayant à titre significatif en charge le commerce ou le développement de services relatifs à la société de l'information, que ce soit des personnes morales ou des personnes physiques. Ces derniers peuvent devenir membre en leur nom personnel.

### POURQUOI?

**AMPLIFIER** la voix des acteurs du secteur informatique et porter leur avis, critiques, propositions et projets auprès des autorités politiques, de sorte à favoriser le développement économique durable.

**PROMOUVOIR** les intérêts professionnels des employeurs du secteur informatique auprès des décideurs et des investisseurs potentiels au Grand-duché.

**SENSIBILISER** le marché luxembourgeois et de la Grande Région, ses acteurs économiques et politiques, et la société toute entière aux enjeux des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

**INFORMER** les professionnels de la société de l'information sur tout sujet d'intérêt général ou spécifique, notamment relatif à leurs droits et devoirs.

### COMMENT?

En tant que membre de la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (clc), l'APSI bénéficie de la représentativité auprès des autorités et institutions nationales, avec lesquelles elle dialogue par l'intermédiaire d'un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale des membres.

Grâce à cette légitimité, l'APSI joue un rôle d'influenceur au bénéfice de ses membres et de leurs employés.

### QUAND?

C'est maintenant qu'il faut devenir membre!

Pour ce faire, merci de compléter la demande d'affiliation au verso et de la remettre aux administrateurs présents.

**L'Association des Professionnels de la Société de l'Information**

<b>DEMANDE D'AFFILIATION À L'APSI</b>	
Personne morale ou physique	Dénomination : ..... Forme juridique si société : .....
Activité (autorisation de commerce)	.....
Dirigeant	Nom : ..... Prénom : ..... Fonction exacte : .....
Effectif salarié (au Luxembourg)	Dans le domaine des TIC : ..... / total : .....
Adresse	N° et rue : ..... Code postal : ..... localité : .....
Adresse courrier	Boîte postale : ..... Code postal : ..... localité : .....
Adresse du site Internet	www .....
Téléphone et fax	+352 ..... +352 .....
Représentant auprès de l'APSI	Nom : ..... Prénom : ..... Fonction exacte : .....
Adresse courriel	.....@ .....
Téléphone direct et mobile	+352 ..... +352 .....
Lieu, date et signature	Accord pour paiement des cotisations clc et APSI en cas d'affiliation.